



Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE

04 91 34 89 28 06 80 13 44 28

jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr <http://www.siaes.com>



Syndicat - national - Indépendant de l'Enseignement du Second degré
<http://www.sies.fr>

Fédération Autonome de l'Éducation Nationale

Le **SIAES** - FAEN reçu en audience par le nouveau Recteur.

Marseille, le 15 Juin 2012

Le **SIAES** - FAEN a été longuement reçu en audience (2 heures), Jeudi 14 Juin, par le Recteur Bernard Dubreuil qui a récemment succédé au Recteur Jean-Paul de Gaudemar à la tête de l'académie. La délégation était composée de **Fabienne Canonge** (1^{ère} secrétaire adjointe, commissaire paritaire, responsable TZR), **Anne-Marie Chazal** (membre du **SIAES**, Présidente de l'AGAP - Association pour le Grec et le Latin à Aix et en Provence), **Jean-Luc Barral** (2^{ème} secrétaire adjoint, délégué EPS) et **Jean-Baptiste Verneuil** (Secrétaire Général, commissaire paritaire).

Après une présentation du **SIAES**, deuxième syndicat de l'académie depuis 2008 et sorti renforcé des élections de 2011, les thématiques suivantes ont été abordées :

- Mutations intra académiques ; entraves à la mobilité des personnels (manque de postes, postes réservés aux stagiaires, programme ECLAIR) ; demande d'injection au mouvement de certains postes réservés aux stagiaires suite à l'annonce de l'attribution d'une décharge de trois heures ; demande d'injection de Zones de Remplacement dans certaines situations ;

- Situation des stagiaires à la rentrée ;
- Programme ECLAIR ;
- Situation des TZR ;

- Promotion des Langues anciennes, des Lettres classiques (intervention de Mme Chazal, Présidente de l'AGAP-CNARELA) et du Provençal ; situation précaire de leurs enseignants ;

- Violences verbales ou physiques faites aux professeurs et gestion de ces violences par les personnels de Direction ;

- Multiplication des atteintes à la liberté pédagogique des professeurs ;
- Autoritarisme de certains chefs d'établissement dans la notation, l'évaluation et la gestion des ressources humaines ;

- Education Physique et Sportive et AS ;

- Professeurs de Lycée Professionnels et conséquences de la réforme du Bac Pro 3 ans ;
- Situation des contractuels dans des disciplines professionnelles rares et pour lesquelles l'administration peine à recruter des enseignants (future titularisation ?) ;

- Réforme des STI et situation critique de leurs enseignants, notamment ceux victimes de mesures de carte scolaire ;

- Demande de la présence des médecins de prévention au Groupe de Travail (priorité handicap, postes adaptés) ;

- Constitution de fichiers contenant les adresses électroniques professionnelles des agents et utilisation de ces fichiers par certains syndicats ;

- Liberté d'expression, liberté syndicale, défense du pluralisme ;

- Demande de la présence des IPR au Groupe de Travail relatif à l'affectation sur les postes spécifiques académiques ; valorisation et promotion des postes spécifiques mis au mouvement ; absence de motivation, voire totale opacité, de certains avis prononcés par les corps d'inspection dans certaines disciplines.